

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
01 CONDITION DE FINANÇABILITE DE L'ETUDIANT	5
1 Sous-condition d'inscription	5
2 Sous-condition de nationalité/territorialité	5
3 Sous-condition relative au diplôme	7
4 Sous-condition d'études/parcours académique	7
4.1 Nouvelles règles de finançabilité : quel régime pour quels étudiants ?	7
Nouveau régime	7
Ancien régime	8
4.2 Ancien régime (applicable jusqu'en 2023-2024 inclus)	9
Généralité	9
Cas particuliers	13
Mises en situation	15
4.3 Nouveau régime	17
Généralité	18
Cas particuliers	21
Mises en situation	27
4.4 Régime transitoire	30
02 LES ALTERNATIVES EN CAS DE NON-FINANÇABILITE	32
1 Dérogation accordée par l'école	32
Principe	32
calcul de la finançabilité	33
Quid en cas de non-finançabilité et de volonté de changement d'établissement ?	33
2 Inscription dans l'Enseignement de Promotion sociale	33
2.1 Ancien régime	33
2.2 Nouveau régime	33
3 Attendre l'écoulement d'un délai de 5 ans	34
GLOSSAIRE	36
ANNEXES	39
1 Ancien régime	39
2 Nouveau régime	40